

Le 10 septembre 2026

Communiqué de presse

Groupama oppose les retraités aux femmes : le SFCD dit non !

Quand la maternité devient un coût que les retraités devraient refuser de financer, c'est notre modèle solidaire qui est attaqué.

Le SFCD dénonce avec indignation la dernière publicité en ligne de Groupama mettant en scène Cerise qui s'interroge sur les raisons pour lesquelles Jean, retraité, devrait payer, dans sa complémentaire santé, pour une garantie maternité dont il n'a pas l'utilité, alors qu'il a grand besoin de lunettes.

Cette publicité est choquante. Elle oppose les générations. Elle oppose les femmes et les hommes. Elle oppose la maternité et la vieillesse.

Surtout, elle véhicule une représentation profondément erronée de notre système de protection sociale. La maternité n'est pas une dépense que les femmes feraient supporter aux retraités via leur complémentaire santé : l'Assurance Maladie assure une prise en charge à 100 % des soins relevant de la maternité, selon les règles applicables. Une complémentaire santé intervient seulement sur les dépenses qui restent à la charge de l'assuré, comme certains dépassements d'honoraires ou prestations non couvertes par l'Assurance Maladie, comme l'explique Groupama sur son site.

Cette publicité est d'autant plus incompréhensible qu'elle émane d'un groupe qui revendique haut et fort son ADN mutualiste, fondé sur la solidarité, la responsabilité et l'entraide.

Alors pourquoi choisir de faire de la maternité un coût à opposer aux retraités ?

Le SFCD refuse cette vision comptable et individualiste de la protection sociale. La solidarité consiste précisément à mutualiser les risques et les moments de vie, pour que chacun puisse être protégé quand il en a besoin : jeune ou âgé, femme ou homme, malade ou bien portant.

Le SFCD demande à Groupama de retirer cette publicité et de revoir sa communication.

Parce que la maternité n'est pas une charge à opposer à la vieillesse.

Parce que les générations ne sont pas adversaires.

Parce que la solidarité n'est pas une option : c'est un choix de société.

Le SFCD dit NON à l'instrumentalisation de la maternité.

Et le SFCD dit OUI à une protection sociale fondée sur l'égalité, la solidarité et la fraternité.



Contact presse : Dr Nathalie Delphin - Présidente
06 11 69 16 06 - nathalie.delphin@sfcd.fr

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.

